



**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT 2018-20**

**AVIS** est donné que lors de sa séance ordinaire tenue le lundi 19 mars 2018, le conseil de ville de Val-d'Or a adopté le règlement 2018-20, décrétant une dépense de 1 605 000 \$ et un emprunt de 1 605 000 \$ afin de verser une contribution financière à la Corporation de développement industriel de Val-d'Or, pour la construction des services municipaux de la rue Georges-Dumont.

QUE ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 14 mai 2018.

Il peut être pris communication de ce règlement au Service du greffe à l'hôtel de ville, 855, 2<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Ce règlement entrera en force et en vigueur le jour de la publication du présent avis, conformément à la loi.

**DONNÉ à Val-d'Or**, le 23 mai 2018.

**M<sup>e</sup> ANNIE LAFOND, notaire**  
**Greffière**